



**HAL**  
open science

## Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029091

**HAL Id: hceres-02029091**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029091>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif

Université de NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Enseignement, éducation et formation

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention *Encadrement éducatif* est localisé sur un seul site de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) à Draguignan.

Les objectifs et les contenus de la formation sont définis d'une part à partir des compétences visées par le référentiel métier fixé par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et d'autre part à partir des cinq blocs de compétences autour desquels sont structurés les masters MEEF en référence au cadrage national de la formation. Cette formation a pour objectif de préparer les étudiants au concours de conseiller principal d'éducation (CPE), de favoriser l'appropriation de gestes professionnels spécifiques au métier de CPE en lien avec différents types de stages, de doter les étudiants d'une culture professionnelle commune à tous les intervenants dans le champ de *l'Enseignement, de l'éducation et de la formation* et d'initier les étudiants à la démarche de recherche.

Afin de parvenir à ces objectifs, l'équipe pédagogique a su tisser des liens avec :

- les services académiques dans le cadre de la mise en stage, les professionnels étant par ailleurs associés à certains enseignements en lien avec les situations professionnelles rencontrées par les étudiants et les CPE stagiaires ;
- certains laboratoires de recherche de l'université et le groupement d'intérêt scientifique initié par l'ESPE centré sur la recherche en éducation, formation et enseignement.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la formation sont spécifiés de façon précise. Ils s'articulent d'une part aux compétences visées par le référentiel métier rappelées par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) annexée en lien avec le référentiel institutionnel fixé par l'arrêté du 01/07/2013, et d'autre part aux cinq blocs de compétences autour desquels sont structurés les master MEEF (cadrage national de la formation) : savoirs académiques, savoirs et savoir-faire autour des gestes professionnels, culture commune des enseignants, analyse réflexive en lien avec l'initiation à la recherche et la mise en situation professionnelle. Il est intéressant de noter que les objectifs sont spécifiés selon l'année de master (préparation au concours en première année de master ou M1) et préparation à l'exercice du métier en deuxième année de master (M2) tout en insistant sur l'articulation théorie-pratique dès le M1. Autre point intéressant, cinq compétences sont déclinées et constituent, en termes de priorités, ce qui est attesté pour l'étudiant en fin de diplôme de master en pointant la spécificité du métier de CPE : maîtrise des savoirs académiques, agir de manière éthique et responsable, être acteur de sa formation et être capable de réflexion personnelle, participer à un travail d'équipe, prendre des responsabilités dans un service de vie scolaire et s'inscrire dans une démarche pédagogique et éducative adaptée à différents contextes en lien avec les données de la recherche.

Les compétences visées permettent au futur CPE d'inscrire son action dans une perspective plus globale que le simple environnement de l'établissement dans lequel il exerce.

### Organisation

Le master MEEF *Encadrement éducatif* respecte les exigences habituelles des diplômés de ce niveau (bac + 5) avec des unités d'enseignement (UE) pour un total de 30 ECTS par semestre. Le nombre de crédits européens (ECTS) par UE est équilibré.

L'organisation en cinq UE par semestre donne de la cohérence au diplôme. On ne sait pas si les UE sont constituées en éléments constitutifs (EC) à moins que les contenus d'enseignement figurant dans le tableau annexé des UE (par exemple sur l'UE1 il y a 20 heures de sociologie de l'éducation, 20 heures de philosophie de l'éducation ...) correspondent à des EC.

La formation s'appuie sur un socle de connaissances communes à l'ensemble des étudiants des masters MEEF mais elle est considérée par le rédacteur du dossier d'autoévaluation de la formation comme « beaucoup plus approfondie » pour les CPE (réalisation de projets disciplinaires ou pluridisciplinaires en établissements scolaires). Pour autant peut-être aurait-il fallu reprendre quelques intitulés d'UE (exemple : valeurs, problématique des publics adolescents ...) afin de montrer en quoi les thématiques retenues sont en adéquation avec le métier de CPE.

L'organisation de la formation correspond aux objectifs scientifiques et professionnels annoncés en faisant une place importante à la fois à la préparation concours (en M1), à la formation professionnelle (stages et analyse de pratiques), à la recherche, à l'acquisition de connaissances en lien avec l'éducation (philosophie, psychologie, sociologie, histoire, droit, politiques institutionnelles, partenariats, valeurs, situations particulières, management).

Une grande importance est accordée à la culture numérique considérée comme un point fort par le rédacteur du dossier d'autoévaluation (démarche par projet).

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation souligne que l'offre de formation manque « clairement de visibilité (...) il n'y a pas de continuum après la licence *Sciences de l'éducation*. Pour y remédier, une UE libre a été introduite en troisième année de licence (L3) afin de sensibiliser les étudiants à la découverte des métiers de l'encadrement éducatif ; c'est une décision qui semble pertinente afin de favoriser l'orientation des étudiants dans ce parcours de master.

Le master est adossé à trois laboratoires de recherche (l'unité de recherches migrations et société URMIS, bases corpus, langage BCL et le laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitives et sociales LAPCOS) concernés directement par la formation transversale mais on ne perçoit pas toujours leur contribution réelle sauf pour certains axes du LAPCOS du point de vue de la formation à et par la recherche. Les thématiques des laboratoires concernés touchent de près ou de loin aux problématiques d'enseignement et d'éducation mais le lien avec la recherche en éducation n'apparaît pas toujours clairement.

Ce sont les services académiques (rectorat/direction des services départementaux de l'Education nationale DSDEN) qui constituent les partenaires principaux du master. Le milieu associatif est aussi sollicité (la liste des nombreux partenaires est mentionnée) ; les thématiques abordées sont précisées, certaines sont directement liées au métier de CPE. Pour autant on ne sait pas quelles sont les UE dans lesquelles les intervenants extérieurs sont impliqués. D'autres partenaires sont aussi partie prenante de la formation (Francas, les associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale AROEVEN, les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active CEMEA...) et interviennent dans les parcours de formation ainsi que le réseau CANOPE. Ces interventions permettent aux étudiants d'aborder un certain nombre de problématiques actuelles intéressant les établissements scolaires (développement durable, éducation civique et morale ...). Ces interventions font l'objet d'un conventionnement.

Cette formation est donc pleinement installée dans son environnement professionnel mais encore en cours d'installation dans son environnement universitaire : elle doit encore renforcer les interactions avec les autres mentions MEEF et les licences au-delà de l'unité d'enseignement de pré-professionnalisation proposée.

Dans les perspectives envisagées, il est question d'un projet de laboratoire de recherche de l'ESPE en lien avec le projet de formation MEEF mais cela manque de précision.

### Equipe pédagogique

L'équipe d'enseignants est pluricatégorielle. L'équipe pédagogique est composée de 18 membres, les professionnels (un Principal et trois CPE) interviennent pour 25 % du volume horaire étudiant, ce qui se justifie dans une formation universitaire professionnalisante.

Ce sont l'ESPE et l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) qui fournissent le plus d'enseignants et d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation (un professeur et quatre maîtres de conférences).

Ce sont surtout les enseignants de l'ESPE qui assurent la grande majorité des enseignements (pour les enseignants-chercheurs c'est la section 70 qui est la plus concernée) ; on relève une quasi absence de participation d'enseignants-chercheurs d'autres composantes.

<p>La formation fait appel à des intervenants extérieurs divers (principal, CPE, conseiller d'orientation psychologue, inspecteur de l'Education nationale, service social) mais peut-être faudrait-il élargir l'équipe pédagogique à d'autres personnes en lien avec le métier de CPE (service médical, Maison départementale des personnes handicapées).</p> <p>On a très peu d'informations sur la façon dont est pilotée la formation. Il est question de concertations collectives régulières favorisées certainement par le fait que l'équipe est stable et relativement restreinte mais on ne sait pas comment cela est organisé, notamment sur le plan des types de responsabilité. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an et constitue l'instance de régulation de la formation, le pilotage étant assuré par le responsable de mention. Les étudiants sont invités (par l'intermédiaire de deux délégués) à participer aux réunions mais il semble qu'ils se saisissent peu de cette possibilité de participer aux instances de concertation (étudiants absents de ces réunions).</p>
<p><b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b></p>
<p>Les commentaires sur les effectifs et l'insertion professionnelle portent exclusivement sur l'année 2013-2014 (dix étudiants en M1, huit qui sont admis en M2 avec un taux de réussite au concours de 60 %). Les commentaires ne font pas état des données figurant en annexe sur l'année 2014-2015 où les chiffres sont très différents : huit étudiants en M1 et quatre admis en M2, un étudiant sur huit admis au concours. Ce taux de réussite au concours des inscrits en M1 apparaît très faible mais il est difficile d'apprécier le lien entre réussite aux épreuves du M1 et réussite au concours sans tenir compte du degré de sélectivité du concours concerné. Le taux d'obtention du master semble bon, sur une seule année 2014-2015 disponible.</p> <p>La formation master MEEF <i>Encadrement éducatif</i> est une formation ouverte pour la première fois en 2013. Dès lors son attractivité est difficilement évaluable. Par ailleurs nous n'avons aucune donnée sur l'origine des étudiants avant leur inscription dans cette mention.</p> <p>La question de l'insertion professionnelle des étudiants titulaires du M2 mais ayant échoué au concours est posée. Il est important, comme cela est bien mentionné dans le dossier, de favoriser la réorientation dans d'autres secteurs d'activités en relation avec les compétences développées dans ce master.</p>
<p><b>Place de la recherche</b></p>
<p>La recherche s'appuie sur un groupement d'intérêt scientifique intitulé Centre d'analyse des processus en éducation et formation (CAFEP) dont les objectifs sont très bien détaillés. Cette structure fédère des chercheurs de différentes disciplines et mène des projets en association avec les milieux professionnels. Le CAFEP a défini trois axes thématiques en lien avec un certain nombre de questions vives qui traversent l'école d'aujourd'hui (décrochage scolaire, discriminations ...). La création d'une fédération de recherche en éducation et formation à et par l'ESPE est mentionnée comme permettant d'offrir aux étudiants et stagiaires la possibilité de participer à des séminaires et colloques sur des thématiques intéressant leur futur métier. L'adossement recherche de la mention est donc solide : trois laboratoires et un groupement d'intérêt scientifique initié par l'ESPE.</p> <p>Les contenus des enseignements visant l'initiation à la démarche de recherche dès le M1 (20 heures) sont bien explicités. Cette initiation à la recherche ne se réduit pas à la réalisation du mémoire de master (le terme mémoire professionnel est parfois utilisé), la recherche irrigue d'autres enseignements (champ de l'éducation et des politiques éducatives). Ce choix apparaît judicieux. Pour autant la formation à la recherche semble représenter une part mineure de la formation (20 h, donc, en M1).</p> <p>Il est question d'un groupe de travail sur la laïcité mais on ne saisit pas comment cela s'articule avec la formation à et par la recherche.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>La mise en situation professionnelle, en partenariat avec les établissements et les services académiques, est présente dès le M1 : stage de deux semaines au semestre 2, il est aussi question d'une unité de formation 1 (deux semaines) au semestre 1 qui semble correspondre à un stage. La progression selon une évaluation par compétences considérée comme un point fort par le rédacteur du dossier d'auto-évaluation de la formation n'est pas suffisamment explicitée.</p> <p>La fiche RNCP est clairement renseignée, précisant tout à la fois les objectifs de la formation, les compétences détaillées auxquelles elle forme et les types d'emplois accessibles dans l'éducation nationale et en dehors (notamment collectivités territoriales).</p>
<p><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>La présence des stages suit des règles communes aux quatre mentions MEEF (quatre à cinq semaines en M1, stages fonctionnaires stagiaires à mi-temps et stages de 6 à 8 semaines pour les étudiants en M2).</p>

Le dispositif lié au stage est très détaillé et clarifie de façon très précise les attendus en M1 en pointant les spécificités du métier de CPE : familiarisation au fonctionnement d'un établissement et du service de vie scolaire ainsi que tout ce qui relève de l'accompagnement des élèves.

Le stage s'articule à la formation sur site à travers des dispositifs d'analyse de pratiques afin de favoriser une « alternance intégrative ». Ces dispositifs sont présents dans les semestres 3 et 4.

En M2, le stage est en lien avec le dispositif tutorat mixte (tuteur ESPE et tuteur de terrain), les compétences évaluées lors du stage en responsabilité s'appuient sur le référentiel métier à partir duquel ont été dégagées huit compétences prioritaires déclinées en sous-compétences (référentiel de formation).

Un livret commun de suivi des étudiants en stage en M1 et M2 est proposé aux différents acteurs de la formation, assurant une harmonisation des pratiques d'accompagnement et un partage d'exigences communes.

Pour les non lauréats du concours en M2, des modalités de mise en stage et d'accompagnement sont également prévues.

#### Place de l'international

La dimension internationale est très peu développée et s'explique par le contexte de préparation au concours en M1 et le stage en responsabilité en M2.

Un dispositif original et intéressant est mis en place avec deux universités allemande et espagnole : il s'agit d'un séminaire de quatre jours qui concerne les M2, permettant de travailler des thématiques communes intéressant le métier de CPE (gestion de classe, interculturalité...).

La perspective d'organiser des mobilités sortantes est envisagée mais n'est pas très détaillée.

L'enseignement d'une langue vivante est présent aux semestres 1 et 3 pour un volume horaire total de 40 heures. Il semble à la lecture du dossier d'autoévaluation que le résultat soit compensable entre 8 et 10/20 contrairement aux attendus réglementaires.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La capacité d'accueil est fixée par le rectorat à 35 étudiants en M1 et le dossier précise les critères à partir desquels les candidats sont sélectionnés. Ces critères portent sur la continuité de formation entre licence et master (la pré-professionnalisation n'est pas évoquée explicitement), la pertinence du choix d'orientation de l'étudiant et le niveau du candidat pour réussir le concours et le master, ce dernier critère étant assez flou.

Pour favoriser la réussite des étudiants ayant échoué au concours, une commission pédagogique a été mise en place. Un entretien personnalisé avec le responsable de parcours centré sur le projet professionnel de l'étudiant permet d'envisager une orientation en M2 dans d'autres mentions (*MEEF Premier degré, Pratique et ingénierie de la formation*) ou vers d'autres masters. Ainsi, on peut observer la mise en œuvre d'une « orientation active » en amont et en cours de MEEF.

Aucun dispositif de mise à niveau n'est prévu.

#### Modalités d'enseignement et place du numérique

Le master *Encadrement éducatif* est localisé sur un seul site (Draguignan) avec un public d'étudiants salariés dispensés d'assiduité car parfois très éloignés du site de formation (Nice, Toulon). Cela a nécessité une réflexion sur la possibilité de mettre en œuvre une formation à distance mobilisant « des pédagogies innovantes ». C'est la raison pour laquelle une réflexion a été menée autour de l'usage des outils numériques. Deux dispositifs ont été retenus : la visioconférence et les web-conférences interactives en reprenant une expérience conduite dans le cadre d'une formation à distance en *Physique-chimie*. Ces deux dispositifs sont à l'état de projet.

Il est indiqué une place variée du numérique dans les pratiques des formateurs, ce qui suppose de former l'équipe pédagogique à l'usage des outils numériques.

#### Evaluation des étudiants

Les modalités de contrôle des connaissances sont très détaillées dans un document spécifique en annexe et notamment dans un tableau intitulé « compensation-validation-capitalisation ». Ce tableau est le bienvenu vu la complexité des modalités d'évaluation mobilisées : types d'épreuves, règles de compensation entre UE et entre semestres.

Des outils de cadrage commun à toutes les mentions MEEF ont été construits de manière à définir des règles et modalités d'évaluation communes. La volonté des équipes de réduire la « charge évaluative » (une évaluation non par enseignement mais par unité d'enseignement) est perceptible à la lecture du dossier d'autoévaluation. D'autre part, pour s'assurer d'un niveau minimal d'acquisition de compétences, la compensation entre unités d'enseignement n'est possible que si l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 8 - ou 10, selon les UE - à chaque UE du semestre.

Il conviendrait de s'assurer que les différentes évaluations (stage et unités d'enseignement) s'opèrent bien de façon articulée et en référence au référentiel de compétences-métier.

Les éléments fournis dans le dossier ne permettent pas d'apprécier ce point. L'absence d'une session 2 interroge ; le dossier souligne notamment qu'il faut « envisager des modalités de contrôle continu ou de rattrapage pour éviter une déperdition des étudiants en semestre 1 ».

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Il existe un suivi de l'acquisition des compétences professionnelles issues du référentiel métier à travers les rapports de visite.

Peu de précisions sont apportées sur la manière de traduire les compétences du référentiel métier en contenus et modalités de formation.

La mise en place d'un portefeuille de compétences est envisagée.

Le point identifié comme faible dans le dossier d'autoévaluation relatif à la « distinction master recherche et master MEEF à vocation professionnelle » n'est pas très explicite. Les mémoires de master MEEF visent de toute manière à initier les étudiants à la démarche de recherche, ce qui n'empêche pas que le mémoire aborde des questions professionnelles (intitulé des UE 4 aux semestres 1 et 2).

Le supplément au diplôme présente les objectifs et la description de la formation ainsi que de façon sommaire les compétences visées. Il serait utile d'organiser le supplément au diplôme autour des compétences considérées comme effectivement en cours de développement par l'étudiant, en référence aux compétences-métier du référentiel.

#### Suivi des diplômés

Il n'y a aucune donnée sur le suivi des diplômés.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

On n'identifie pas dans le dossier la présence d'un Conseil de perfectionnement.

Diverses « commissions de régulation » sont chargées de faire un certain nombre de propositions soumises au Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) et au Conseil d'école. Ces propositions font suite à des réunions de l'équipe pédagogique, à des réunions du groupe de pilotage de la mention et à des réunions des délégués étudiants.

Une évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place depuis 2014-2015 grâce à une enquête par questionnaire en ligne. Les étudiants ont été interrogés sur l'ensemble de la formation (cinq blocs de compétences). Huit étudiants de la mention *Encadrement éducatif* y ont répondu. Le dossier fait état des principaux résultats en montrant l'intérêt de ce type d'enquête pour améliorer la qualité de la formation. Les moyens engagés pour réaliser ce type d'enquête constituent un apport très positif afin de modifier la formation « en ajustant la progression des contenus » (...) et en prenant en compte les publics à besoins spécifiques ». Il est ainsi indiqué que les résultats de cette évaluation ont servi à ajuster l'offre de formation (notamment en ce qui concerne la progression de la formation et l'évaluation des étudiants).

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Des objectifs très bien ciblés, articulés au référentiel métier et couplés avec une définition des attendus en fin de master (notamment mémoire de master et exercice du métier).
- La présence d'outils de cadrage commun concernant le suivi des stages (dès le M1) et l'évaluation, permettant de clarifier les attendus dans une formation où les intervenants sont multiples.
- Un accompagnement de qualité des étudiants ayant échoué au concours.
- Une formation adossée à la recherche, appuyée sur trois laboratoires et un groupement d'intérêt scientifique qui permet de fédérer les enseignants-chercheurs de disciplines différentes autour de thématiques de recherche centrées sur des problématiques éducatives.



- Des procédures d'auto-évaluation fournissant des informations utiles pour améliorer la formation, notamment la nécessité d'ajuster les contenus de formation entre les deux années de master.
- L'ouverture internationale de la mention, certes modeste, en lien avec la mise en place d'un séminaire commun avec deux universités étrangères.

#### Points faibles :

- Une absence de session 2 aux examens.
- Une absence de Conseil de perfectionnement.
- Les articulations entre les UE ne sont pas mentionnées, rendant difficiles l'appréciation du caractère plus ou moins intégré de l'offre de formation
- Une formation à et par la recherche qui dispose d'un volume horaire relativement faible, notamment en M1, et qui mobilise peu d'enseignants-chercheurs des autres composantes participant à la formation.
- Des modalités de contrôle des connaissances très complexes et parfois peu lisibles.
- Le dossier d'autoévaluation est parfois mal renseigné. L'absence de données chiffrées et d'analyse de certains documents annexés (effectifs et insertion des étudiants) est regrettable.

#### Avis global et recommandations :

La formation semble totalement adaptée dans ses contenus et dans la construction de son cursus pour l'obtention des connaissances et savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier de CPE.

Cependant, ce concours ayant un nombre très limité de places, il serait judicieux, afin de permettre aux étudiants engagés dans ce cursus d'envisager une reconversion (passerelles entre différentes formations, notamment dans le champ MEEF) ou de trouver d'autres débouchés professionnels en lien avec les connaissances et compétences acquises, de sensibiliser les étudiants dès le M1 aux métiers de la formation, par exemple dans le champ du travail social.

Il apparaît également nécessaire de mettre en place une session 2 aux examens ainsi qu'un Conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

De façon à consolider le caractère universitaire de la formation, il serait utile de renforcer les interactions avec les autres mentions MEEF et les licences au-delà de l'unité d'enseignement de préprofessionnalisation proposée, de développer les passerelles avec les autres masters et de susciter la participation si possible d'enseignants-chercheurs d'autres composantes.

De même, il faudrait rendre plus visible et/ou renforcer l'articulation entre les unités d'enseignement-recherche et les autres unités d'enseignement de manière à consolider la dimension recherche de la formation.

L'étendue géographique de l'académie peut rendre difficile l'accès au master MEEF *Encadrement éducatif*, d'où la nécessité d'utiliser des techniques pédagogiques innovantes notamment par l'usage du numérique. Construire une offre hybride de formation permettrait de prendre en compte les caractéristiques diverses des publics de la formation. C'est une réflexion qui a été engagée par l'équipe pédagogique et qui mérite d'être encouragée.

Enfin, un travail de communication devrait être mis en place pour rendre plus visible cette formation et donc favoriser l'orientation des étudiants de deuxième et troisième années de licence.

# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

**MASTER MEEF - MENTION ENCADREMENT EDUCATIF**

**Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180015080-019774-RT**

Nice, le 20 avril 2017

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons, en premier lieu, à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

A la lecture du rapport d'évaluation du Master MEEF CPE de la mention Encadrement éducatif, nous portons à la connaissance des évaluateurs les observations suivantes.

Concernant les points faibles et recommandations :

- **Session 2** pour l'évaluation des étudiants : nous n'organisons qu'une seule session car le calendrier de formation est très contraint, sur 10 mois, pendant lesquels formation théorique, périodes de stages obligatoires en établissement et évaluations doivent être organisés tenant compte des dates de concours. L'organisation d'une deuxième session est particulièrement problématique en M2 car le Rectorat attend les résultats au M2 en vue de la titularisation des stagiaires à date imposée. Le master MEEF CPE comporte néanmoins de nombreux contrôles continus et des modalités de « rattrapage » sont organisées directement avec l'enseignant responsable au sein des UE/EC. De plus, la mise en place d'une plateforme avec connexion à distance permet aux étudiants d'avoir une visibilité sur les dates des travaux à rendre et de s'organiser en fonction de leurs contraintes individuelles fortes, encore plus en M2 avec l'alternance.

- **Reconversion, insertion professionnelle, ouverture sur d'autres métiers**

Les propositions dans le cadre du nouveau contrat vont dans ce sens, démontrant que ce point faible avait été identifié par l'équipe, l'ESPE et maintenant validé par l'établissement (parcours cadre éducatif dans la mention EE).

- **Dimension Recherche**

Avec des collègues de plusieurs composantes (LASH, ESPE) et du Rectorat, nous avons constitué un groupe de travail et de réflexion sur la laïcité (groupe pluridisciplinaire de l'université et du secondaire). Nous proposons depuis 2015 un cycle de conférences-débats sur la laïcité. Il est mené en partenariat avec la MSHS de l'axe interdisciplinaire « L'Europe et ses Autres. Altérités et mondialisation » et s'adresse aux Étudiants de l'université. De plus, le tableau en annexe 1

indique le statut des différents intervenants et parmi lesquels des enseignants chercheurs qui assurent principalement l'ensemble des cours magistraux. Le contenu et les volumes horaires des enseignements sont directement en lien avec les attendus du programme de la préparation aux épreuves écrites du concours CPE. Ils coïncident avec la maîtrise des savoirs académiques dans le domaine des Sciences humaines et sociales. Le contenu des enseignements prend appui sur une bibliographie officielle et évolutive dans le champ de la recherche en Éducation. Elle permet d'orienter les enseignements du master en adéquation avec le référentiel de compétences lié au métier de CPE mais aussi à les connecter aux activités de recherche dans ce domaine.

#### **- Lien avec la licence et les autres masters du champ EEF**

De même, une attention toute particulière a été portée pour le futur contrat à la mise en place de passerelles effectives et de nouvelles formations dans le champ EEF de manière à ouvrir le champ des insertions possibles pour les étudiants. L'analyse et l'affichage plus clair de l'ensemble de l'offre de formation permettra aussi aux étudiants d'aller vers d'autres secteurs connexes, dans d'autres champs (secteur du management dans le domaine de la santé et/ou du social, champs BSS et DSPEG, notamment). Concernant le lien avec la licence, un travail de concertation est engagé avec des responsables de champs et l'équipe MEEF CPE sur le continuum LM afin d'assurer une offre de formation en amont et en cohérence avec les attendus du MEEF CPE. Dans cette logique, il s'agit d'assurer également un vivier d'étudiants en l'absence d'une licence de Sciences de l'éducation dans l'académie de Nice.

#### **- Formation à distance et pédagogies innovantes**

L'usage des outils numériques par leur mise en œuvre dans le contexte de la classe s'est développé dans un premier temps pour initier une formation hybride en introduisant des enseignements à distance au moyen de la Web et visio-conférences. 40 % des contenus de la maquette sont concernés par ce dispositif et relèvent du Bloc commun. Au-delà de cette vision hybride de la formation et d'une partie des contenus de la maquette, une réflexion collective avec l'équipe du master s'est imposée dans un second temps, en particulier sur l'usage pédagogique du numérique dans la construction de la professionnalité des étudiants. Un questionnaire est ressorti plus spécifiquement sur le processus de construction d'une gestuelle professionnelle des futurs CPE autour des compétences mobilisées en situation dans un établissement scolaire (EPL). Enfin, des sessions de formation sont proposées à l'équipe par le Service des pédagogies innovantes afin de permettre aux enseignants d'assurer pleinement un apport pédagogique du numérique dans la formation.

#### **- Communication et attractivité**

Tout d'abord, le continuum permettra d'améliorer la visibilité de la formation (en plus de la formation et de la réussite des étudiants). La mise en place d'un outil de sélection permettra aussi le suivi de l'origine des étudiants, ce qui nous permettra de cibler nos actions de promotion de la formation auprès des publics non touchés et potentiellement intéressés.

### - Conseil de perfectionnement

Un CP du MEEF EE vient d'être proposé à la CFVU de l'UNS.

En plus de ces points saillants, d'autres ont été mentionnés dans le rapport auxquels nous pouvons aussi apporter les éléments :

**Insertion professionnelle EN et hors EN :** Mise en place d'enquêtes et dispositifs dès la fin de la formation et lors de la remise de diplôme par l'OVE de l'université en lien avec l'ESPE pour les titulaires d'un concours de l'Education Nationale.

**Place de la professionnalisation :** S'il est attendu des futurs CPE une bonne connaissance et une maîtrise des savoirs en matière de « responsabilités éducatives », il n'en est pas moins préconisé une acquisition de savoir-faire et savoir-être sur leur positionnement professionnel dans un EPLE, en particulier dans le domaine du pilotage de la vie scolaire, de la mise en œuvre du projet de vie scolaire, de la conduite de projets et de la maîtrise des fonctions de régulation et de médiation dans l'établissement. L'actualisation des missions des CPE (2015), au regard de la rénovation du référentiel de compétences (2013), a permis d'inscrire pleinement ce métier dans le champ d'une professionnalité reconquise. C'est justement en relevant ce défi par l'alternance, avec des outils pédagogiques d'évaluation et d'auto-Évaluation que les Étudiants peuvent saisir toute la mesure d'une identité professionnelle en recomposition dans un environnement scolaire mouvant. Le point d'ancrage de cette orientation prend appui sur la mise en place dans la maquette d'un accompagnement de mise en situation professionnelle, d'un suivi tutoral, et d'un module d'analyse de pratiques des Étudiants en situation professionnelle en établissement scolaire (4 semaines au cours du M1, et un mi-temps pour les M2 lauréats du concours).

**Équipe pédagogique :** L'Équipe MEEF CPE est pluri-catégorielle et interdisciplinaire. Elle permet une vision globale de l'articulation des différents champs de compétences mobilisées autour des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire dans un environnement professionnel pour les futurs CPE sont en interaction avec de nombreux acteurs et partenaires de l'école (équipe de direction, enseignants, Agents techniques, socio et de santé, élèves, parents, partenaires associatifs, etc.). Le pilotage de l'équipe pédagogique a permis de stabiliser cette Équipe pluri-catégorielle autour d'un projet commun de formation des CPE. Les nombreuses rencontres ont favorisé une approche collégiale de la concertation sur les enjeux de la formation et les défis à relever en lien avec la politique de l'ESPE de Nice dans un contexte de fortes contraintes géographiques.

**Place de l'international :** Les contraintes structurelles de formation des étudiants (concours en M1) et des lauréats fonctionnaires stagiaires en alternance en EPLE à mi-temps en M2 ne permettent pas d'assurer une véritable ouverture à l'internationale, notamment une mobilité. Les étudiants de la formation CPE sont néanmoins invités à participer chaque année à un séminaire tri-national (Espagne-Allemagne-France) pour une durée de 3 jours, en lien avec la recherche.

**Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite :** Mise en place d'un tutorat en M2

pour les Étudiants en échec au concours mais en réussite au Master.

**Volume de candidatures** examinées par parcours (via application E-candidat) : voir tableau Annexe 2.

**ADD (M1) et supplément au diplôme (M2)** : voir Annexe 3. Seul le paramétrage avait été fourni en premier lieu en raison de l'anonymat (supplément au diplôme non anonyme).

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique

**Sophie RAISIN**

### ANNEXE 1 : Equipe Pédagogique

Enseignants des établissements (hors PAST) :

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Etablissement et Composante d'appartenance	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés	Responsabilités dans le pilotage de la formation
Nom et Prénom	Grade					
BERGAMASCHI Alessandro	MCF	19	ESPE	18	Enseignements disciplinaires	
BLAYA Catherine	PR	70	ESPE	63	Enseignements disciplinaires	
CHARNET J-Claude	PRCE		ESPE	16	Enseignements disciplinaires	
CHAUDRON Éric	PRAG		ESPE	15	Enseignements disciplinaires	
FARTOUKH Michael	MCF	16	ESPE	31	Enseignements disciplinaires	
GOLDSTEIN Pierre docteur	PRAG	17	ESPE	152,5	Enseignements disciplinaires	
HANAFI Rania	MCF	70	ESPE	120	Enseignements disciplinaires	Responsable Mention CPE
LAMBERT Karine	MCF	22	ESPE	34	Enseignements disciplinaires	
LANSADE Godefroy	PRCE docteur	70	ESPE	83	Enseignements disciplinaires	
RACHED Elie	ATER	70	ESPE	19	Motivation	

Professionnels (hors PAST) et praticiens de terrain :

Nom et fonction		Secteur professionnel principal	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés	Responsabilités dans le pilotage de la formation
Nom et Prénom	Fonction					
AUSSOURD Denis	Principal	Education	RECTORAT	20	Enseignements didactiques	
BRIET Estelle	CPE	Education	RECTORAT	37	Enseignements didactiques	
RAGANOT Nadia	CPE	Education	RECTORAT	101	Enseignements didactiques	

VITIELLO Thierry	CPE	Education	RECTORAT	59	Enseignements didactiques	
---------------------	-----	-----------	----------	----	------------------------------	--

**Autres Enseignants et intervenants : VACATAIRES**

Nom et Prénom	Grade	Etablissement d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
COSTA Yves	IEN	RECTORAT	19,5	Science de l'éducation
MANIER Claudine	Educatrice spécialisée	ADSEAAV CMPP	74.5	Sciences de l'éducation
UCELLI Cécile	Psychologue scolaire	RECTORAT	15	Redoublement, Orientation, insertion
LYORET Francis	PRCE	RECTORAT	12	Enseignements disciplinaires



**ANNEXE 2 : Volume de candidatures examinées**

		NB Candidatures	NB Dossi ers compl ets	NB Dossie rs incom plets	NB Doss iers en atte nte	Avis favor ables	Avis défavor ables	Sans avis/Vides
<b>MENTION ENCADREMENT EDUCATIF</b>	<b>TOTAL MENTION MEEF Encadrement éducatif</b>	<b>77</b>	<b>29</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>5</b>	<b>45</b>
VM1CPE	M1 MEEF CPE	66	28	8	30	26	2	38
VM2CPE	M2 MEEF CPE	11	1	1	7	1	3	7

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

## 1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1. Nom(s) patronymique :

BIDAULT

1.2. Prénom :

CORALINE

1.3. Date de naissance (jour/mois/année) :

23/11/1991

1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :

2302028965 X

## 2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme :

Maîtrise,  
mention MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE  
L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT  
ÉDUCATIF

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Le Master MEEF se décline en cin blocs de compétences : disciplinaires, didactiques des disciplines, sensibilisation à la recherche, culture commune des enseignants et mise en situation professionnelle. La formation apporte des savoirs et savoir-faire sur la discipline enseignée de la sixième aux classes de BTS, en relation avec les programmes scolaires, les champs disciplinaires transversaux liés à l'exercice du métier d'enseignant et les compétences nécessaires à leur mise en oeuvre.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

UNIVERSITÉ DE NICE  
Membre de LA COMUE UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement /les examens :

Les cours sont dispensés en langue française.

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

UNIVERSITÉ DE NICE

## 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme :

Niveau 1 - grade de Master - Deuxième cycle

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

La durée est de 4 semestres - 120 ECTS

Diplômes et grades français	Niveau Nomenclature française	Niveau Nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	I	8
Master, Titre d'ingénieur	I	7
Licence, Licence professionnelle	II	6
BTS, DUT, DEUST	III	5

3.3. Conditions d'accès :

L'accès se fait sur examen d'un dossier de candidature faisant état d'un diplôme de niveau Licence dans le domaine Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines

#### 4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

##### 4.1. Organisation des études :

Le volume horaire global pour ce Master est de 806 heures (557 heures en M1 et 249 en M2)

##### 4.2. Exigences du programme :

La formation permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, tant disciplinaires que didactiques et scientifiques, ainsi que celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier et à la pratique professionnelle. Les enseignements, au sein du master MEEF s'articulent autour de 4 dimensions :

- Sciences Humaines et Sociales appliquées à l'Education
- Culture et Ethique professionnelles
- Culture scientifique et initiation à la recherche
- Culture commune partagée par tous les futurs professeurs, acteurs de l'éducation ou formateurs
- Stages et analyses de pratiques

##### 4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

Codes et intitulés	Nombre de crédits
<b>Semestre 1 Master 1 MEEF CPE</b>	<b>: 30 crédits, 4 UE</b>
VMCP11 UE1 SHS appliquees a l'education	10
VMCP12 UE2 Motivation, orientation & décrochage	8
VMCP13 UE3 Organisation des etablissements & ethiques professionnelles	8
VMCP14 UE4 Questions professionnelles & de recherche	4
<b>Semestre 2 Master 1 MEEF CPE</b>	<b>: 30 crédits, 4 UE</b>
VMCP21 UE1 Probematique des publics adolescents	10
VMCP22 UE2 Education & societe	3
VMCP23 UE3 Valeurs	5
VMCP24 UE4 Questions professionnelles & de recherche	12
	60

##### 4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque Unité d'Enseignement fera l'objet d'un contrôle des connaissances qui peut être :

- soit un contrôle continu (notation continue résultant d'une évaluation portant sur l'ensemble des travaux et exercices écrits et/ou oraux du semestre : moyenne de 2 notes au minimum),
- soit par un contrôle continu et un examen terminal en fin de chaque semestre,
- soit par un examen terminal.

La compensation entre UE ne peut s'exercer que lorsque la note à l'UE est au minimum de 8.

Le nombre de diplômés et/ou de notes différentes ne permet pas de fournir une répartition des notes significative

##### 4.5. Classification générale du diplôme :

#### 5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

##### 5.1. Accès à un niveau supérieur :

Le Master Professionnel a pour vocation de déboucher sur la vie active. Mais selon les cas, sur dossier et sur autorisation, le titulaire du Master MEEF peut s'inscrire en doctorat.

##### 5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Non applicable.

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

Sans objet

6.2. Autres sources d'informations :

[www.espe-nice-toulon.fr](http://www.espe-nice-toulon.fr)

6.11 Compléments cursus :

6.12 Compléments sur le programme :

6.13 Certificats :

## 7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date :

14 avril 2017

7.2. Signature :



le président de l'université

Sophie RAISIN

7.3. Qualité du signataire :

le président de l'université, président  
Sophie RAISIN, La Vice-présidente

7.4. Tampon ou cachet officiel :